

AVIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune de Labastide-Beauvoir, a reçu une proposition d'occupation du domaine public sur le site du stade de rugby pour l'exercice d'une activité économique, à savoir l'installation et l'exploitation d'une pergola photovoltaïque permettant de produire une électricité renouvelable et d'offrir une surface ombragée pour les utilisateurs du site.

Conformément à l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété publique, s'agissant d'une demande d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique par le biais d'une manifestation d'intérêt spontanée, la commune de Labastide-Beauvoir procède à une publicité avant d'envisager de délivrer une telle autorisation d'occupation du domaine public.

Le présent avis constitue une mise en concurrence : non

Département(s) de publication : **31**

Annonce No **01**

Nom de l'organisme :Mairie de LABASTIDE BEAUVOIR

Correspondant : M. le Maire, 19 avenue du Lauragais, 31450 LABASTIDE BEAUVOIR

tél. : 05 61 81 83 90, elus@labastide-beauvoir.fr

Délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public

Classification CPV - Objet principal : 09331200.

Caractéristiques principales :

Installation et Exploitation d'une pergola sur une partie du stade de rugby situé chemin des sports 31450 Labastide-Beauvoir - Parcelles cadastrales concernées par la demande n° 78.

Contraintes du site liées à sa préservation :

- l'usage économique du site ne doit pas être source de charges supplémentaires pour la commune de Labastide-Beauvoir.

- les équipements implantés ne doivent pas nuire à l'image et ou à l'affectation du site. - l'usage économique du site ne doit pas nuire à sa sécurité et ou à sa salubrité.

Type de procédure : documents à fournir par les personnes intéressées :

- une lettre de motivation

- une présentation de la personne intéressée

- une présentation succincte des éléments clefs du projet envisagé (technique, économique et durée) en précisant les parcelles visées par le projet

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut-être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Date limite de réception des candidatures : 8 mai 2020, à 16 heures.

Modalités d'envoi de la manifestation d'intérêt concurrente:

- date limite de remise : *14 mai 2020*, à 16 heures

- envoi par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante – commune de Labastide-Beauvoir - service administratif - 19 Avenue du Lauragais, 31450 Labastide-Beauvoir ou par courriel à elus@labastide-beauvoir.fr

Attribution de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public:

Si un ou plusieurs candidats se manifeste(nt), une publicité précisant notamment les critères de sélection pourra être réalisée par la commune de Labastide-Beauvoir, les candidats étant informés que celle-ci se réserve la possibilité de ne pas donner suite au projet.

Si aucun candidat ne se manifeste dans le cadre de cet appel à candidature, l'autorisation d'occupation du domaine public pourra être attribuée à la personne privée ayant initialement manifestée son intérêt.

L'Autorisation donnera lieu à la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 9 mars 2020.

